



Assemblée du conseil, le lundi 13 juillet, présidée par la mairesse Monique Monette Laroche.

Présences et commentaires
 – Luce Lépine: nouvelle invitation des citoyens à la marche qui aura lieu le 13 septembre pour la Fondation de soins palliatifs de la MRC des Pays-d'en-Haut établie à

Sainte-Agathe. Normand Lamarche: entretien des chemins de gravelle et d'épandage pour prévenir la poussière. Serge Grégoire: analyste de trafic et son fonctionnement qui apporta une révélation étonnante, les camions roulaient plus vite que les automobiles. Sylvain Charron: ressources humaines et appel d'offres pour un vérificateur

externe. Sylvain Harvey : journée de la famille.

En bref

Parmi les dépenses autorisées, on retrouve deux paiements à la Corporation Financière Mackenzie, un de 6216 \$ et l'autre de 6562 \$ et un paiement de 3680 \$ à Bellemare et Gilbert architectes.

Accorder un budget supplémentaire de 2000 \$ à l'entreprise Xpressionpub inc. pour la création d'un nouveau site internet de la municipalité.

L'acquisition d'une partie du lot 3 074 319 sur le chemin des Cailles, d'une superficie de 2468 pi² au prix de 1 \$ le pi² pour réaliser des travaux de reconstruction du chemin des Cannas.

Adoption du règlement 381-2015 concernant les feux en plein air, entre autres les foyers extérieurs qui interdit entre autre de brûler des déchets, des feuilles, du foin, des pneus, des immondices, des ordures ou toute autre matière comparable.

Mandat au cabinet d'avocats Crochetière, Pétrin dans le dossier de la nouvelle caserne de pompiers contre un sous-traitant qui réclame des dommages au-delà de 100 000 \$.

Des modifications à la nouvelle caserne des pompiers au montant de 2342 \$ et de 735 \$.

Contrat pour l'aménagement d'un sentier sur pilotis et d'une scène démontable au parc Irénée-Benoît au montant de 57 600 \$ et 1 900 \$. Cet argent proviendra d'un leg testamentaire.

La déclaration de compétence de la MRC des Pays-d'en-Haut en matière de déchets résiduels a soulevé de nombreuses questions de la part de certains échevins et a été reportée à une prochaine assemblée.

Période de questions

L'échevin Sylvain Harvey s'est plaint de la marche à suivre dans l'émission des permis au service d'urbanisme et il a suggéré de faire appel à un logiciel de requête pour améliorer la situation. Il a reçu l'appui de l'échevin Sylvain Charron à cet effet. Le directeur général a pris note

de la remarque et a promis de revoir la manière de procéder.

Un contribuable s'est interrogé sur les raisons de la réclamation de plus de 100 000 \$ d'un sous-traitant pour des conditions imprévues au devis pour dynamitage sur le chantier de la caserne des pompiers. Il s'est demandé pourquoi le chargé de projet n'aurait pas pu prévenir cette situation au chantier et éviter des procédures judiciaires qui retarderont la finalisation des travaux. Le directeur général a répondu que cette responsabilité incombait à l'entrepreneur général. L'ancien échevin Geoffrion a demandé quand aura lieu l'inauguration officielle de la nouvelle caserne, compte tenu de ces retards. La mairesse a répondu que pour le moment elle ne le savait pas.

Le représentant du *Journal* a demandé à la mairesse sa position relativement à l'étude de Demarcom sur l'offre et la demande commerciale du territoire de la MRC qui atteste qu'à Sainte-Anne-des-Lacs, le développement se fait d'une manière confuse. La mairesse a reconnu la situation et a ajouté que tout sera mis en place pour l'améliorer.

Une contribuable est venue se plaindre de la nouvelle réglementation pour de nouvelles installations septiques qui lui demanderait un effort financier impossible à atteindre pour elle. Compte tenu des dimensions de son terrain, elle devrait payer environ de 25 000 \$ afin de se conformer aux nouvelles règles. La directrice du secteur environnement, M^{me} Laporte présente à l'assemblée, a promis de tout faire pour aider cette contribuable qui semblait désespérée devant cette soudaine obligation financière et certains échevins l'ont assurée de leurs soutiens. Monsieur Gilles W Pilon est intervenu pour mentionner qu'un effet boomerang était à craindre pour la municipalité relativement aux installations septiques, si on ne trouvait pas un système de financement adéquat pour éviter que d'autres contribuables soient dans la même situation.

L'assemblée s'est terminée à 22 h 15.

Immeubles des Lacs
 Agence immobilière



Ste-Anne-des-Lacs – Plain-pied à deux pas de ses accès au lac des Seigneurs. MLS 19680219



Ste-Anne-des-Lacs – Maison à étage avec chambre principale au rdc. À quelques minutes des grands axes routiers. Impeccable. MLS 16299015



Ste-Anne-des-Lacs – Tout à fait zen, résidence de lumière et de paix. MLS 15339907



Ste-Anne-des-Lacs – Plain-pied avec garage. MLS 9438498



Ste-Anne-des-Lacs – BORD DU LAC MAROIS; Domaine privé exceptionnel offrant une orientation idéale. MLS 25797778



Ste-Anne-des-Lacs – Vue et accès au lac Guindon juste de l'autre côté de la rue. MLS 27720317



Ste-Anne-des-Lacs – Plain-pied avec garage et verrière. Accès notarié au lac Guindon. MLS 24372227



Ste-Anne-des-Lacs – BORD DU LAC DE SEIGNEURS ; Résidence impeccable avec garage double, véranda grillagée au bord de l'eau et tout le confort souhaité. MLS 26418516

VITRERIE FIJON LEMIEUX ENR.
 2632 - 8138 Québec Inc
 Spécialité – Murs de miroir
 Verre et miroir décoratifs
 Portes et fenêtres
 Moustiquaires
 Résidentiel et commercial
 R.B.Q. 8100-0994-71
 2489, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE PRÉVOST
450-438-2023
 FAX: 450-438-9125
VITRERIEFL.CA
DOUCHE EN VERRE

AMECQ
 ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC
 Une action communautaire!
 www.amecq.ca

Certifiée PRO DU NORD
Andrée Cousineau
 Courtier immobilier agréé
450 224-4483
 www.immeublesdeslacs.com
 acousineau@immeublesdeslacs.com

